

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2016

---

ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - (N° 3023)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CL31

présenté par  
M. Letchimy, rapporteur

-----

### ARTICLE 10

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« son »,

le mot :

« ce ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.